

Du tourisme écoculturel en Belgique ?

André Hut

Volume 18, Number 1, Spring 1999

Les jardins du tourisme

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1072301ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1072301ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0712-8657 (print)

1923-2705 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Hut, A. (1999). Du tourisme écoculturel en Belgique ? *Téoros*, 18(1), 52–56.

<https://doi.org/10.7202/1072301ar>



DU TOURISME ÉCOCULTUREL EN BELGIQUE ?

André Hut

Compte tenu d'un terreau favorable qui explique à la fois l'abondance et la fragilité des parcs et des jardins en Belgique, le rappel de quelques événements jalonneront la lente évolution, durant un quart de siècle, en faveur de leur intégration dans l'offre touristique. Un florilège d'échantillons en illustrera la variété et la qualité indéniables, susceptibles de répondre aux souhaits des visiteurs en quête du « paradis perdu ».

UN TERREAU FAVORABLE

En effet, ce petit pays de 30 000 km², jouit d'une terre fertile, bien irriguée par de nombreuses rivières et traversée par des fleuves importants, et d'un climat tempéré propice à la culture de légumes, de fleurs, de fruits et d'arbres de toute sorte. La population s'est développée, au cours du bimillénaire bientôt fêté, d'une manière de plus en plus dense. Sa situation géographique, coïncée aux marches de plusieurs empires politiquement forts et successivement envahissants, a provoqué la multiplication de châteaux et d'enceintes pour abriter les petites et les grosses autorités politiques. Ces constructions coexistent à quelques kilomètres les unes des autres dans une juxtaposition et un enchevêtrement inextricables, morcellement du territoire consécutif à la féodalisation. La conversion à la foi chrétienne a multiplié évêchés et paroisses, abbayes, couvents et béguinages. Ces derniers ont bénéficié des dons et du mécénat des empereurs, des princesses et des régentes, expliquant la prolifération de parcs et jardins agrémentés et richement décorés d'œuvres-d'art des plus raffinées.

Il ne faudrait pas méconnaître un savoir-faire, véhiculé par les familles, pour faire

fructifier les petits jardins domestiques, ni les compétences professionnelles des ingénieurs, des architectes et des jardiniers pour dessiner, aménager et entretenir les parcs d'agrément situés aux pieds des résidences aristocratiques.

Enfin, au cours des deux derniers siècles, les entreprises d'horticulteurs et de pépiniéristes ont acquis une renommée bien au-delà du territoire belge et ont même émigré au Québec et en Ontario, la formation à ces métiers ayant été assurée par des écoles professionnelles de qualité, notamment en architecture paysagère.

PATRIMOINE FRAGILE ET VULNÉRABLE

En contrepartie, les envahisseurs du premier millénaire, les combats incessants entre les puissants empereurs voisins dont la Belgique constituait le champ de bataille, les guerres de religion animées de rages iconoclastes et, enfin, la Révolution française ont endommagé, incendié, détruit châteaux, abbayes et évêchés symbolisant l'Ancien Régime, ou affecté ceux-ci à d'autres fonctions commerciales, industrielles, caritatives ou éducatives. Quant

aux parcs et aux jardins, ils ont été majoritairement laissés à l'abandon, sacagés, empiétés par des routes ou des chemins de fer, lotis pour la construction de résidences ou d'entreprises.

Dépourvus d'un entretien que les rythmes saisonniers contraignent à des soins attentifs, les historiques jardins d'agrément en question ont souvent été relégués, sur l'échelle des priorités et urgences, bien après la reconstruction de l'habitat et des nécessaires cultures domestiques plus nourricières. Certains nouveaux propriétaires, privés ou publics, ont cependant réaménagé leur parc suivant les modèles propres aux siècles derniers, quelquefois dans une certaine mixité des genres et selon des impératifs financiers.

Enfin, face à la spéculation immobilière et aux ukases de la rentabilité, il a fallu, au cours des dernières décennies, prendre politiquement des mesures de sauvegarde et de conservation, notamment par le classement des parcs et des jardins comme sites ou monuments et par la réhabilitation, grâce à de nécessaires mais insuffisantes subventions publiques, la reconstruction (à l'ancienne ou non) occasionnant de nombreux débats. L'ouverture au public, dans une perspective touristique, pose pas mal de problèmes financiers supplémentaires, notamment pour investir dans les structures et le personnel d'accueil et de surveillance, surtout pour les propriétaires privés. Divers éléments influencent les chances d'équilibrer coûts et recettes : la localisation ou non dans une région qui jouit déjà d'une vocation touristique ; l'accessibilité plus ou moins facile par les moyens de transport privés et collectifs ; le cumul d'activités à offrir qui répondent

à divers centres d'intérêt (historiques et culturels, sociaux et ludiques, esthétiques ou écologiques), ce qui entraîne la confection d'outils et de processus pédagogiques, la possibilité d'une restauration rapide et démocratique, la nécessité de prévoir des moments d'animation forts et originaux, adaptés à des publics différents – enfants, familles, groupes associatifs, professionnels – et à leur disponibilité suivant le calendrier social et scolaire, les conditions atmosphériques, l'attractivité différente et originale de la flore selon les saisons...

UNE LENTE MATURATION

La prise de conscience progressive, depuis trois décennies, de la richesse des patrimoines naturels et culturels – héritages de l'histoire du pays ainsi que de son évolution politique et économique, y compris des effets bénéfiques, mais aussi de plus en plus pervers – explique l'émergence à la fois de la demande et de l'offre touristiques dans ce domaine, toutes deux préoccupées de la défense, du sauvetage et de la mise en valeur de ce trésor commun.

C'est pourquoi les opérations promotionnelles du Commissariat général au Tourisme seront polarisées, chaque année depuis 1970, autour d'un thème différent en vue de favoriser l'acculturation touristique, comme l'affirme son responsable, Arthur Haulot.

En effet, après l'année des Châteaux, et celle des abbayes et des béguinages, en 1974, l'année 1976 fut prophétiquement consacrée aux « Paysages, parcs et jardins » : l'allocution inaugurale de la campagne ne justifiait-elle pas cette action indispensable en raison de l'ignorance dont ce patrimoine était l'objet à cette époque ?

Cette initiative inédite eut un énorme retentissement dans la presse nationale et internationale, notamment, au Québec, dans *Le Jour*, *La Presse*, *le Journal de Montréal* ou *Le Devoir d'Ottawa* ! Elle a provoqué une mobilisation enthousiaste et décentralisée de la part des écoles primaires et des acteurs culturels : musées, cinémathèque nationale, radio et télévision mirent sur pied expositions, semaine du film et émissions autour du sujet privilégié. Les organismes touristiques publics, (locaux ou provinciaux) et associatifs y contribuèrent largement : publications, concours, rallies et promenades.

À noter, parmi les manifestations exceptionnelles et significatives : exposition de 100 000 roses dans la roseraie du parc appartenant au domaine des princes de Croy-Roculx ; tapis de fleurs sur la grand-place de Bruxelles ; réouverture du Palais des plantes au Jardin botanique national de Meise ; centième anniversaire du Cercle horticole d'Izegem ; Journée nationale d'hommage rendu aux 600 forestiers rassemblés afin de sensibiliser le public à leur rôle de gardiens de ce patrimoine qui s'ouvre aux touristes et aux services éducatifs qu'ils peuvent rendre.

Une attention plus particulière sera accordée aux « Jardins Historiques » : exposition de photos et de documents sur les jardins historiques à la Gare Centrale de Bruxelles ; exposition de photos et de documents sur le Parc de Bruxelles, son histoire et son animation, dans une salle à proximité du parc ; livre de René Pechère, président de l'Association nationale des architectes-paysagers ainsi que de l'Association des Parcs et Jardins de Belgique, révélant la vingtaine de jardins historiques sélectionnés pour cette année thématique ; table ronde, à l'initiative du Commissariat général au Tourisme, intitulée « Présent et avenir des châteaux, parcs et jardins », réunissant des représentants des pouvoirs publics, de nombreux propriétaires privés de domaines concernés, ainsi que des spécialistes Belges et étrangers.

De plus, le Comité international des jardins et sites historiques a profité de l'événement pour organiser à Bruxelles un colloque scientifique ayant pour but de définir les conditions de survie de ce patrimoine menacé. Les organisations internationales ICOMOS et IFLA s'étaient associées pour fonder celui-ci, en 1971, afin que puissent travailler en commun historiens de l'art, architectes et paysagistes, archéologues et botanistes, pour étudier et sauvegarder ces témoins particulièrement fragiles. En conséquence, lors de leur rencontre biennale de 1981 à Florence, ils décidèrent d'élaborer une Charte relative à la conservation et à la valorisation des jardins historiques, qui portera le nom de cette ville et complètera la Charte de Venise d'Icomos consacrée au patrimoine immobilier. Ceux-ci sont définis comme une composition architecturale et végétale qui présente, au point de vue de l'histoire de l'art, un intérêt public.

Commentant cette définition, Henri Chesnot rappelle donc les Nouvelles du Patrimoine (n° 15, p. 3-4) que

par sa matière celui-ci est un patrimoine vivant, fruit de la composition humaine avec la nature pour base. Il est par conséquent en constante mutation et ce rapport homme/nature forme une synthèse où s'expriment à la fois tous les arts : l'architecture par le rapport de l'espace et des masses végétales, la sculpture par l'art topiaire, la peinture avec la mise en place de tableaux et de couleurs, la musique par le rythme des plantations et le son de l'eau qui coule et jaillit, et la poésie par les combinaisons sans cesse différentes de ces éléments au cours de la promenade... De plus, les jardins historiques nous intéressent en tant qu'expression des rapports de l'homme, de la société avec la nature et de leur évolution. Depuis les origines, le jardin est un microcosme évoquant au sens étymologique la notion de « paradis », un monde idéalisé où l'homme retrouve grâce à son ingéniosité ce qu'il imagine être le lieu originel. Cette évolution permet un autre regard sur notre civilisation dont le jardin est le reflet.

Un pas de plus est franchi lorsque la Commission des Communautés Européennes (C.E.E.), dans le cadre de sa direction Action Culturelle, décida de structurer ses activités autour de thèmes annuels. Si, en 1992, les responsables voulurent valoriser des projets de conservation visant à réhabiliter, selon une approche intégrée, le monument et ses abords dans l'espace public environnant, en 1993, le thème du concours était les jardins historiques. Ce terme « s'applique aussi bien aux jardins modestes qu'aux parcs ordonnancés aux paysages, aux jardins botaniques, aux cloîtres, aux vergers et aux espaces verts situés dans les centres historiques ».

En écho à l'initiative européenne, la région wallonne a choisi comme fil conducteur des cinquièmes Journées du Patrimoine organisées au cours du week-end des 11-12 septembre 1993, dans le cadre du Conseil de l'Europe, les parcs et jardins de Wallonie entourant les grands monuments publics ou privés qui vont s'ouvrir à la visite et à la découverte :

Le programme comporte plus de 600 activités principales et plus de 300 animations ponctuelles réparties dans les cinq provinces wallonnes. À côté des ouvertures classiques de bâtiments publics ou privés, de chantiers de restauration ou de fouilles, nombre de parcs, jardins, cloîtres, serres réserves naturelles... sont pour la première fois inscrits au programme.

À noter qu'un film de treize minutes « Histoire de jardins », réalisé conjointement par la Lorraine française, le Grand Duché du Luxembourg et la région wallonne, dans le cadre des collaborations transfrontalières, sera présenté dans les Jardins d'Annevoie. Complémentairement, deux ans plus tard, soit en 1995, la Région de Bruxelles-Capitale catalysera les activités des Journées du Patrimoine autour du thème « Architecture et Nature » : « La richesse et la diversité de l'impressionnant patrimoine vert de Bruxelles seront mis en évidence. Du site semi-naturel au jardin architecturé, du parc public à la verdure des intérieurs d'îlots, rien ne sera oublié... la nature policée trouvera en l'architecture un cadre qui la met en valeur ou qui est son obligé ».

UN ÉCHANTILLON RÉVÉLATEUR

Les quelques exemples suivants illustrent la diversité et la richesse des offres touristiques. La récente réédition du Guide des Jardins en propose près de 350, classés géographiquement, par province et localité ! De son côté, le Guide des Attractions et Musées de Belgique 1999, source des extraits de ce chapitre, n'en mentionne qu'une quinzaine (membres cotisants de leur association d'intérêt et répondant à leurs critères propres) dans la rubrique intitulée « Jardins, parcs et réserves naturelles ». La présentation du livre sur « Tous les Jardins du monde », reprise au dos de la jaquette arrière, suggère une classification de type historique. Sur près de trois millénaires,

tous les jardins soumettent la nature à leurs artifices : compositions architecturales à Rome ou jardins clos du Moyen Âge, théâtres de l'humanisme à la Renaissance et reflets des monarques du Grand Siècle, peintures de paysages en Angleterre, pro-

menades publiques dans l'Europe entière, urbanisme contemporain enfin. L'art des jardins est lié aux cultures et aux sociétés qui l'imaginent.

Une autre approche, davantage préoccupée d'animation socioculturelle et touristique, sera attentive aux centres d'intérêt et aux aspirations des futurs visiteurs.

JARDINS DE PLAISANCE

Dans la première catégorie de jardins historiques du pays se trouvent ceux qui agrémentent la vie de châteaux ; 85 sont repris dans le Guide des Jardins. Au choix, en Province de Namur et en bordure de Meuse : l'un, « Au cœur d'un écrin de 12 ha, dans une atmosphère de beauté et de raffinement, appartenant à la Société Servais-Montpellier, les jardins du château d'Annevoie, chef-d'œuvre de l'art des jardins du XVIII^e siècle et dont les jeux d'eau, de renommée internationale, font l'originalité du domaine, classé patrimoine majeur de Wallonie » ; l'autre, « Propriété de la famille Bonaert, jardins classiques les plus français de Belgique, avec leurs orangers tricentenaires et leurs orangeries les plus vieilles du pays, dans le domaine de Frey, à Hastière, agrémentant la demeure Renaissance, agrandie en résidence ducale au XVIII^e siècle ».

Autre cas de figure, le Domaine provincial Valéry Cousin, à Chevetogne, tente de répondre à la demande de produits touristiques verts de qualité, liée au développement des préoccupations environnementales. Il regroupe, autour du château, des étangs paysagers et une futaie jardinée. Pour permettre aux visiteurs, enfants et adultes, de s'initier à l'art de « construire avec la nature », six jardins ont été créés, à parcourir à pied, un petit train gratuit assurant le retour : le jardin à la française avec une roseraie qui tente d'imposer à la nature un ordre humain ; le jardin de sous-bois, woodland-garden anglo-japonais, qui essaie plutôt d'imiter la nature ; la charmille qui enferme et retient les senteurs ; les jardins des Licornes ; la Folie des Ronces et, enfin, le jardin des plantes médicinales qu'accompagne un livre illustré pour enfants, ayant celui-ci pour cadre. Les hébergements de divers types favorisent notamment des séjours pédagogiques axés autour des problématiques concernées par un environnement durable. Enfin,

l'émission d'éducation et de sensibilisation grand public « Jardins et Loisirs », de Luc Noël, à la Télévision francophone RTBF, y a planté ses caméras dans le but de prodiguer des conseils et de faire la démonstration, sur le terrain, de l'état successif des diverses floraisons.

Parallèlement, en Province du Hainaut,

le château de Belœil est la propriété et la résidence privée des Princes de Ligne depuis six siècles, avec ses collections d'objets d'art et sa célèbre bibliothèque ; un petit train fait traverser le parc de 25 ha du XVIII^e siècle, constituant un des plus beaux jardins à la française d'Europe.

Rivalisant avec celui-ci et appartenant à la Communauté française,

le Musée Royal de Mariemont, à Morlanwelz, aux célèbres collections d'art antique et de porcelaines de Tournai, offre un parc splendide où, parmi les arbres, pelouses et fleurs, un ensemble unique de bronzes monumentaux japonais et de sculptures belges des XIX^e-XX^e siècles jouxtent les ruines romantiques du château de Charles de Lorraine et comprenant aussi fontaines, roseraie, orangerie, parc d'hiver et potager...

JARDINS MYSTIQUES

De leur côté, les grandes abbayes rurales, outre leurs potagers et leurs espaces fruitiers, ont développé des jardins à vocation religieuse en faveur de la méditation personnelle, au sein de la clôture et habituellement enfermés par un cloître couvert. Parmi les plus anciens qui ont été conservés,

les jardins de style classique de l'ancienne Archicommanderie de l'ordre Teutonique, moines à vocation militaire, fondée à Alden Biesen en 1220, en Province du Limbourg, et actuellement devenue un Centre culturel de la Communauté flamande, peuvent être visités, moyennant paiement, durant la saison touristique. Par contre, la promenade le long des bâtiments, la visite de l'église et du parc de style anglais sont gratuites.

De même, sur le site de l'ancienne abbaye des Chanoines réguliers de Prémontré, fondée à Heylissem en 1129, le domaine provincial d'Hélécine, en Brabant wallon, a pris une option nettement touristique, « le château du XVIII^e étant utilisé comme centre de séminaires, de séjour et de réception ; en outre, le parc de 28 ha comprend une réserve naturelle, un cadran solaire géant, une glacière du XIX^e siècle, des étangs de pêche ainsi que des aires de sport, de jeu et de restauration... ».

Enfin, l'ancienne abbaye cistercienne de Cambon-Casteau, fondée le long de la Dendre au XII^e siècle, en province du Hainaut, reconstruite au XVIII^e, avait été détruite par la Révolution française et abandonnée en ruines durant 200 ans. Le parc ornithologique Paradisio y a aménagé la plus grande volière d'Europe avec 2 500 oiseaux en semi-liberté, notamment des volatiles exotiques dans la serre tropicale et le jardin d'orchidées. Le parc de l'abbaye comprend en outre des arbres centenaires, des étangs, un verger, un jardin aromatique, une ferme pour enfants avec des animaux domestiques indigènes ainsi que des restaurants, et une plaine de jeux vaste et originale : une crypte raconte et illustre l'histoire de ce monastère dont témoigne d'ailleurs le cimetière des moines, à visiter.

Le Guide des Jardins invite à découvrir aussi : le jardin de terroir et son parc à la française de 10 ha, réaménagés avec prouesse par une famille privée et des architectes paysagers du Bureau Pochère, sur le site de l'ancienne abbaye de Grand-Pré, ainsi que les Jardins de l'abbaye Notre-Dame du Vivier, aménagés selon les conseils des mêmes spécialistes, à Marche-les-Dames, tous deux en province de Namur ; les Jardins de l'ancienne abbaye cistercienne d'Aywiers, créée au XIII^e siècle, en Brabant wallon, dont le parc de style anglais a été restauré au XIX^e et les jardins, depuis 1987, où les propriétaires privés organisent en mai et septembre un week-end des plantes et du jardin. Le Guide recommande, en outre, le Jardin de curé, recréé par le célèbre paysagiste Jacques Wirtz, à Kapellen, en province d'Anvers, ainsi que les Jardins de l'Évêché de Namur, ancien refuge de l'abbaye de Malonne, et le Jardin rénové du Palais épiscopal de Tournai, au pied de la cathédrale. Enfin, on y lit que le regret que les développements récents dans le parc emmuré de la Maison du Chapitre de

chanoines, jouxtant la collégiale de Hoegaarden en Brabant flamand, pour y accueillir une exposition permanente d'une vingtaine de jardins thématiques organisée par des paysagistes et des entrepreneurs de jardins, n'aient pas respecté le caractère typique de jardin clos de communautés religieuses alors qu'on y rend service aux clients intéressés.

JARDINS BOTANIQUES

Dans une démarche encyclopédique d'étude et de classification des plantes, des jardins botaniques ont rempli cette mission scientifique : celui de Montpellier, créé par Henri IV, en France, ou de Leyde, en Hollande. Ils ont fêté tous deux, en 1993, leur 400^e anniversaire. À Bruxelles, la Société Royale d'Horticulture des Pays-Bas, soutenue par le roi Guillaume I^{er}, a inauguré le Jardin Botanique actuel, en 1829, durant l'occupation hollandaise. La rotonde centrale et les ailes latérales, de l'architecte Sluys, sous l'aspect traditionnel d'orangerie, sont largement vitrées comme une serre. Racheté par l'État en 1870, le Jardin est devenu, en 1984, un Centre culturel dynamique et irremplaçable de la Communauté française, agrémenté d'un parc public récemment restauré, élément constitutif et imprenable du paysage bruxellois dans le haut de la ville. La plupart des collections qui, fin du siècle, comprenaient plus de 7 000 plantes, ont été transférées dans le Jardin Botanique National de Belgique, au Domaine de Bouchout, à Meise, acquis par l'État en 1938, avec jardin de plein air et serres tropicales du Palais des plantes. À Liège, les collections ont également quitté le Jardin botanique du Centre-ville (1887) pour se joindre à l'Institut de Botanique sur le nouveau site de l'Université du Sart-Tilman où celui-ci anime l'Observatoire du Monde des Plantes, de divers continents, dans de vastes serres. Enfin, les progrès techniques de la fin du siècle dernier, dans l'architecture en fer et en verre, ont permis d'édifier les remarquables Serres Royales de Laeken, voulues par le roi Léopold II et réalisées par l'architecte Ballat (1891) ; elles abritent des espèces tropicales et sont entretenues par une vingtaine de jardiniers.

Parmi la dizaine d'arborétums du royaume, les plus célèbres sont celui du Domaine provincial de Bokrijk, qui abrique le musée de plein air sur l'architecture populaire,

et celui du Musée Royal de l'Afrique central à Tervuren.

PLANTES MÉDICINALES

Au Moyen Âge, des « femmes savantes », des curés et la plupart des monastères cultivaient les plantes médicinales dans un « jardin des simples ». L'abbaye trappiste d'Orval, en province du Luxembourg, possède encore le sien couplé à un musée pharmaceutique. De son côté, l'Association pour la Promotion Touristique et Culturelle de l'ancienne abbaye cistercienne de Villers-la-Ville, en Brabant wallon (APTCV), travaille en permanence à la restauration et au réaménagement pédagogique du jardin des plantes médicinales que l'on peut visiter sur le site des ruines en même temps que le Jardin du Palais de l'Abbé. À noter que les jardins botaniques mentionnés plus haut comportent chacun une section consacrée à ce domaine spécifique. C'est leur dimension thérapeutique qui les rattache aux facultés de médecine des diverses universités du pays.

JARDINS OUVERTS

Près de 150 propriétaires de jardins privés ont accepté de figurer dans le Guide des Jardins afin de partager leur passion, de favoriser les échanges entre eux et de prodiguer des conseils aux nouveaux ou aux futurs pratiquants. L'affluence de plus en plus importante aux Journées du Patrimoine auxquelles ils contribuent, les demandes d'interviews de plus en plus nombreuses de la part des médias, la multiplication de « Rencontres Jardinières » entre professionnels, entreprises spécialisées et amateurs éclairés... les ont convaincus. La plupart font partie du réseau Jardins Ouverts : tout citoyen qui devient membre de l'association peut visiter ces derniers, à l'aide du catalogue qui lui fournit toute l'information utile.

PARCS PUBLICS

Le concept de parc public, ouvert à la population, a de lointaines origines, notamment déjà dans les « capitulaires carolingiens » qui ordonnaient la plantation de jardins publics pour l'agrément. En effet, autour de l'an mil, de telles réalisations existaient au Prado en Espagne, au

Prater à Vienne, à Saint-Germain-des-Prés et au Pré-aux-Clercs à Paris. Mais c'est le XIX^e siècle surtout qui préconise la création de jardins publics, envisagés comme outils de réforme sociale, d'abord en Angleterre puis à Paris dans le cadre du plan d'urbanisme de Napoléon III pour restructurer sa capitale, avec la collaboration du baron Haussman. C'est dans cette optique qu'il donne, en 1852, le Bois de Boulogne, ancienne forêt royale, pour en faire un lieu de délasserment public.

L'ensemble des pays d'Europe suivent ce mouvement. Citons, particulièrement en Belgique, le roi « urbaniste » et bâtisseur Léopold II, qui contribue à ce que Bruxelles devienne une des capitales les plus vertes du monde, avec, entre autres, le Parc de Bruxelles, situé entre le Palais royal et le Parlement fédéral, le parc du Cinquante-naire où se trouve le Musée Royal d'art et d'histoire, le Bois de la Cambre comme parc paysager, le parc de la Woluwe à l'initiative du roi dans le cadre de l'Exposition universelle de 1897 et, enfin, les espaces verts classiques des anciennes abbayes, les cisterciennes de la Cambre, les augustins du Rouge Cloître et les prémontrés de Dieleghem.

À noter également, à l'ombre de l'ancien Chapitre de la collégiale Saint-Guidon, à Anderlecht, le jardin de la Maison d'Érasme, ecclésiastique humaniste accueilli dans la maison canoniale d'un ami chanoine. Enfin, le Centre régional d'initiation à l'écologie « Tournesol » est abrité dans le parc de l'ancienne grande famille bourgeoise et industrielle Tournay-Solvay racheté par la région de Bruxelles capitale en 1980. Toutes les grandes villes du pays bénéficient de bijoux semblables : à Anvers, le jardin de la Maison Rubens ou le parc Middelheim, devenu musée permanent de sculpture en plein air et théâtre de la biennale internationale d'art contemporain, sans oublier le Jardin zoologique qui est d'abord un magnifique parc paysager aux parterres saisonniers de fleurs et aux grands arbres d'essences autochtones et exotiques. Malines peut s'enorgueillir du parc Tivoli que la ville a racheté en 1979, lui confiant une vocation éducative et ludique : roseraie, plantes médicinales, arbres fruitiers (considérés comme conservatoire des anciennes espèces et géré par la Fondation nationale des vergers), ferme pour les enfants. En région wallonne, il est assez inattendu qu'un petit village comme Villers-Sainte-Gertrude possède

un parc public, situé au sein du domaine voué au tourisme rural de séjour et géré par la Communauté française, comportant un arboretum qui met en valeur les arbres centenaires. De même, le village d'Enghien a racheté, en 1985, le château et le parc appartenant aux ducs d'Arenberg : le parc a été aménagé au XVII^e siècle par l'un d'entre eux, aidé de oncle, le père capucin Antoine, et il constitue un cadre unique pour un ensemble d'animations socio-culturelles et récréatives.

TOURISME ÉCOCULTUREL ?

Tout ce qui précède ne rend-il pas pertinent ce qu'affirme l'ouvrage sur le Tourisme Culturel ?

Il s'agit là d'un tourisme motivé par les espaces naturels appréhendés non seulement du point de vue de leurs paysages, de leur flore ou de leur faune, mais également de leur histoire : c'est la culture de la nature. L'objet de la démarche induite par le concept est de renforcer « l'esprit du lieu » et de mettre en exergue l'ensemble de ses significations, qu'elles soient de l'ordre de la nature ou de la culture, de la géographie ou de l'histoire... En France les espaces de pure nature inviolée sont rares, les paysages sont une nature jardinée.

Bientôt, l'année 2000 va permettre d'exercer ce genre de tourisme au maximum. En effet, elle célébrera d'abord le tricentenaire de la mort du pionnier européen de l'art des jardins, André Lenôtre (1613-1700), qui passa la majeure partie de sa vie à apprendre le métier de jardinier, à étudier les jardins et à concevoir l'adéquation entre nature et architecture, les Jardins de Versailles étant le chef-d'œuvre de cet apprenti de génie !

Il est significatif et symbolique que, vingt-cinq ans plus tard, l'Office de Promotion du Tourisme (OPT) de la Communauté française ait choisi le même thème annuel que le Commissariat général au Tourisme 1976 pour démarrer le troisième millénaire : la boucle est bouclée, le Paradis nouveau est annoncé.

André Hut est journaliste, spécialisé en animation touristique.



BIBLIOGRAPHIE

Association Attraction et Tourisme (1999), *Guide des Attractions touristiques et Musées de Belgique, als Grottes de Han*, B. 5580 Han-sur-Lesse, distribution gratuite dans les Bureaux d'information touristique.

Association des amis de l'UNESCO, *Nouvelles du Patrimoine*, Bimestriel, avenue Général de Gaulle, 17, 1050 Bruxelles, tél. : 02/648.80.06.

Les Jardins Historiques, n° 15, juillet/août 1987 ; Les Serres, n° 20, mai 1988 ; Paysages et Patrimoine, n° 39, juin 1991 ; Historique ; Degembe Marie-Françoise, n° 47, décembre 1992, n° 51, septembre 1993, n° 58, novembre 1994...

de Groote, Christine (1997), *Le Guide des Jardins de Belgique*, Éditions Racine, Bruxelles.

Domaine Provincial de Chevetogne (1998), *Plan du domaine. Présentation du Sentier des Jardins*, B. 5590 Chevetogne.

Donnay, Guy (1993), *Guide du Parc et du Musée de Mariemont*, Musée Royal de Mariemont, Chaussée de Mariemont, 100, B. 7140 Morlanwelz.

Duquenne, Xavier (1993), *Le Botanique de 1829 à nos jours*, Collectif, 1993 ; Le Parc de Bruxelles, CFC-Éditions, Boulevard de Waterloo, 102, 1000 Bruxelles.

Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (1996), *Découvrir Bruxelles par ses Espaces Verts*, IBGE, Région de Bruxelles-Capitale, Gulledele, 100, 1200 Bruxelles.

Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement, Dépliants *Nature et Parcs*, Série commencée depuis 1997, tél. : 02/775.75.75.

Jardins Ouverts, ASBL, *Catalogue 1998*, Chaussée de Vleurgat, 108, 1000 Bruxelles, tél./fax : 02/646.97.36.

Office de Promotion du Tourisme, OPT, rue du Marché aux Herbes, 61, 1000 Bruxelles, tél. : 02/504.02.00, fax : 02/513.69.50.

Origet du Cluzeau, Claude (1998), *Le Tourisme Culturel*, Éditions PUF, Collection Que Sais-Je ? 3389, Paris.

Pechère, René (1976), *Parcs et Jardins de Belgique*, Éditions Rossel, Bruxelles.

Pechère, René (1995), « Grammaire des jardins, Secrets de métier », *Parcs et Jardins de Belgique*, Éditions Rossel, Bruxelles.

Van Zuylen, Gabrielle (1994), *Tous les Jardins du Monde*, Éditions Découverte Gallimard, collection Art de Vivre, 207, Paris.